

5. COUVERTURE SOCIALE (se reporter annexe 3)

SITUATION SOCIALE (CAS PARTICULIERS)

Êtes-vous : PN - Pupille de la nation (présenter un extrait d'acte de naissance portant la mention "pupille de la nation")
 DI - Exonéré(e) sur décision individuelle

AFFILIATION SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Détermination de votre situation

■ RÉGIME DES PARENTS

- Salariés, fonction publique, prof. agricole, prof. médicale conventionnée, CCI, demandeur d'emploi indemnisé, Banque de France, magistrats, agent collectivités locales, caisse dépôt et consignation, artistes et auteurs
 Artisans, commerçants, prof. libérales, EDF, GDF, RATP, Mines, Militaires, Employés et Clercs de notaire, Sénat, Cultes
 Marine Marchande, Assemblée Nationale, Port autonome de Bordeaux, théâtres nationaux, comédie française
 SNCF
 Autre situation des parents ou étudiants étrangers

■ CAS DE NON AFFILIATION (joindre un justificatif)

- Bénéficiaire d'une AFR (Allocation Formation Reclassement)
 Déjà acquittée dans autre établissement
 Ayant droit de son conjoint salarié
 Étudiant étranger titulaire d'une carte européenne d'assurance maladie (ne s'applique pas aux étudiants de nationalité française)
 Parent agent organisation internationale
 Dispense autre régime, Étudiants salariés (fournir contrat de travail et dernier bulletin de salaire), Étudiants PH5 officine et internes Médecine/Pharma

Modification de l'affiliation calculée : Affiliation sur décision individuelle
 Non affiliation sur décision individuelle Réfugié politique carte OFPRA

Statut d'ayant droit autonome

Parent qui assure la couverture sociale de l'étudiant :

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Prolongation d'affiliation sécurité sociale étudiante pour les étudiants de + de 28 ans - Motif (joindre justificatifs) :

CENTRE PAYEUR

CHOIX OBLIGATOIRE pour tous les affiliés à la Sécurité Sociale étudiante y compris les "ayant droit autonomes" SMEREB LMDE

CARTE IMMATRICULATION

Votre numéro de sécurité sociale (y compris la clé) :

Informations Parents - Pour les étudiants nés hors de France métropolitaine

Nom du père : Prénom du père :

Nom de jeune fille de la mère : Prénom de la mère :

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

- 1 - Adhésion à une assurance responsabilité d'une mutuelle étudiante 2 - Autre adhésion 3 - Adhésion en cours

Il vous est rappelé que l'assurance RESPONSABILITÉ CIVILE (qui couvre les dommages que vous pourriez causer) est OBLIGATOIRE pour vous inscrire à l'Université de Bourgogne. Elle n'est pas couverte par l'affiliation à la sécurité sociale étudiante et seule l'adhésion à une mutuelle étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque ; en cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2016/2017 (valable de la date d'inscription au 30/09/2017).

Je reconnais avoir été informé(e) par l'université de l'obligation qui m'est faite de détenir une assurance responsabilité civile pour les activités universitaires (y compris stage en milieu professionnel) et extra-universitaires et j'atteste en posséder une valable pour toute la durée de l'année universitaire 2016/2017 (valable de la date d'inscription au 30/09/17)

Le Signature

Motif dossier incomplet :

Date d'inscription :

Montant des droits :

Mode de paiement :

N° de quittance :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des instructions jointes au dossier.

À le

Signature

CHARTRE DU BON USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET NOTE "INFOS SÉCURITÉ"

Ce document est consultable à l'adresse suivante <http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire.html>

Je soussigné(e) certifie avoir eu connaissance de la charte du bon usage des ressources informatiques et les consignes de sécurité figurant sur la note "infos sécurité" de l'université de Bourgogne.

Dijon, le :

Signature de l'étudiant

ATTENTION : Vous avez terminé de constituer votre dossier. Pour valider votre inscription, vous devez :

- fournir avec ce dossier les pièces demandées (originaux et photocopies)

- régler les droits d'inscription et, le cas échéant, de sécurité sociale.

Reportez-vous aux informations figurant dans les annexes.

L'étudiant est informé qu'étant inscrit à l'université de Bourgogne, son image peut apparaître sur des photos et/ou vidéos de présentation de l'université.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des étudiants. Les destinataires des données sont : les services de l'université. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Pôle formation et vie universitaire - Réglementation et gestion de l'offre de formation.

Encart grisé : RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

2016-2017



Pour compléter ce dossier, reportez-vous aux annexes.

Renseignez ce dossier avec précision.

IL EST INDISPENSABLE QUE TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES EN ANNEXE 1 SOIENT JOINTES À CE DOSSIER POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION.

1. FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉTUDIANT

N° ÉTUDIANT :

Si vous avez déjà été inscrit à l'université de Bourgogne, indiquez votre numéro étudiant :

N° DE CANDIDATURE :

Si vous avez fait une préinscription ou une candidature sur Internet (APB, E-candidat...), indiquez votre N° de candidature :

ÉTAT CIVIL

NOM : NOM d'usage :

1^{er} Prénom : 2^e Prénom : 3^e Prénom :

Né(e) le : Département : ou Pays : Ville :

Sexe : F - Féminin M - Masculin Nationalité :

N° National étudiant :

BEA obligatoire pour les bacheliers depuis 1995 ou INA (indiqué sur votre relevé des notes du bac)
NNE ou ÎNE obligatoire pour tout étudiant depuis 1995 (indiqué sur votre carte étudiant)
(écrire le N° en minuscule)

SITUATION FAMILIALE

1 - Seul(e) sans enfant 2 - Couple sans enfant 3 - Seul(e) + enfant(s) 4 - Couple + enfant (s) Nombre d'enfant(s) :

HANDICAP

Avez-vous bénéficié de dispositifs spéciaux au Bac et après le Bac liées à un handicap

Si OUI, indiquez votre handicap : A - Auditif V - Visuel MC - Maladie chronique M - Moteur P - Psychologique
 XX - Autre handicap - précisez :

Si oui, vous devez remplir la fiche liaison lycéens-handicapés / uB, téléchargeable sur le site <http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/etudiant-handicape.html> et la retourner le plus rapidement possible à : Maison de l'Université - Pôle formation et vie universitaire - Mission handicap - Bureau R08 - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON cedex

SERVICE NATIONAL

- 3 - Exempté 4 - Service accompli 5 - Recensement effectué (-18 ans)
 6 - Certificat d'appel préparation à la défense (APD) (+18 ans / -25 ans) 7 - En attente de l'attestation de recensement ou d'APD
 8 - Non concerné (étudiant étranger, + de 25 ans)

1^{re} INSCRIPTION

- dans l'enseignement supérieur français (BTS, CPGE, écoles ingénieurs, Universités y compris IUT...) Année* :
- en université publique française Année* : Établissement :
Académie :
- à l'université de Bourgogne Année* : (*Exemple année 2016-2017 - inscrivez 2016)

BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

Série et spécialité : Mention : Année d'obtention :
(ex. : STT ACA, ES LV1, L-LV3, L-arts, S-SVT Physique/chimie, S-BIO, STI, STL...)
(P, AB, B, TB) (2016 pour 2015-2016)

Type d'établissement : LY - Lycée français 15 - Autre/Etablissement 2nd degré à l'étranger

Nom de l'établissement et ville : Département :

2. FICHE ADMINISTRATIVE DE L'ÉTUDIANT

ADRESSE PERMANENTE (pour toute correspondance)

Bât., Résidence, chez :
N° et libellé de la voie :
Lieu-dit :
Code postal : Commune :
Pays : Tél. :

ADRESSE POUR L'ANNÉE EN COURS (si différente)

Bât., Résidence, chez :
N° et libellé de la voie :
Lieu-dit :
Code postal : Commune :
Pays : Tél. :

Tél. portable de l'étudiant :

E-mail (adresse perso.) :@.....

TYPE D'HÉBERGEMENT POUR LA NOUVELLE ANNÉE

- 1 - Résidence Univ. (CROUS) 2 - Foyer agréé 4 - Domicile parental 5 - Logement personnel (hors chambre d'étudiant)
 6 - Chambre d'étudiant chez un particulier 7 - Autre mode d'hébergement 8 - Logement en colocation

